



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 28 novembre 2017

Préavis N° 17/2017 concernant le
budget 2018

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 27 novembre 2017 présidée par Madame Gabrielle Pasche, présidente.

Le conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N°17/2017,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité et 3 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter le budget 2018 tel que proposé et qui se résume comme suit :

Dépenses	CHF 33'789'290.00
Recettes	<u>CHF 33'813'870.00</u>
Excédent de revenus	<u>CHF 24'580.00</u>

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 27 novembre 2017.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente

Gabrielle Pasche



La secrétaire

Séverine Rotondo